



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Cotisations

Question écrite n° 47491

### Texte de la question

M. Arnaud Lepercq appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur la protection sociale des exploitants agricoles bénéficiaires du revenu minimum d'insertion. En effet, les exploitants agricoles percevant le RMI sont malgré tout soumis à la cotisation Amexa. Or il semble que les personnes, hors secteur agricole, bénéficiaires également du RMI, ne sont pas soumises à une cotisation équivalente. Le fait que ces personnes sollicitent le RMI témoigne de leur précarité financière. C'est pourquoi il lui demande s'il ne lui semble pas nécessaire d'exonérer les exploitants agricoles bénéficiaires du RMI de la cotisation Amexa.

### Données clés

**Auteur :** [M. Lepercq Arnaud](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 47491

**Rubrique :** Mutualité sociale agricole

**Ministère interrogé :** agriculture, pêche et alimentation

**Ministère attributaire :** agriculture, pêche et alimentation

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 janvier 1997, page 322